

Le 4 juin 2021

Compte-rendu de la Commission locale de
développement rural de La Roche-en-Ardenne
En vidéoconférence, le 02/06/21



Présents : Guy Gilloteaux, Hubert Batteux, Annie Duterme, Pascal Lucas, Sophie Molhan, J-M Bodelet, Noémie Vanbelinghen, Didier Hozay, Geert Van den Broeck, Christiane Collinet, Dominique Gillard, membres de CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet ;

Invitée : Hilde Vervaecke ;

FRW : Catherine Servotte et Alain Jacquet.

Excusés : Eric Mathias, Léon André, Josette Fauconnier, Henri Collard et Etienne Jacques, membres de la CLDR.

* * *

⇒ L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 29/04/21
2. Tri des projets : suite du travail sur les thèmes de l'agriculture, la forêt et la communication/image/identité
3. Divers

0. Introduction

Catherine Servotte accueille les participants et les remercie pour leur présence, en cette fin de journée ensoleillée.

Le tri des projets arrive à sa fin ; cette réunion permettra de traiter les derniers thèmes. Par la suite, la CLDR va proposer ses priorités au niveau des projets et le nouveau PCDR va ainsi devenir de plus en plus concret.

1. Approbation du PV de CLDR du 29/04/21

Les membres de la CLDR approuvent le PV sans remarques.

Deux éléments repris dans le PV suscitent des réflexions complémentaires :

- Le RAVeL qui permet avec bonheur la jonction entre Beausaint et Vecmont se termine au terrain de football de Vecmont et oblige de longer la route régionale pour rejoindre d'autres promenades... Il serait heureux que ce RAVeL puisse être prolongé et offrir une jonction sûre vers d'autres circuits.
 - ➔ Pour certains, ce tronçon semble peu utilisé ; il conviendrait d'objectiver sa fréquentation. La proposition sera néanmoins intégrée dans la fiche-projet relative à la création de liaisons lentes intra et intervillages (thème « mobilité »). A voir quelle priorité lui donner lors de la mise en œuvre de la fiche.
- Dans le PV, il est indiqué que le Miroir Vagabond n'occupe plus le musée des Grès. Hubert Batteux a eu la chance de passer la journée du 18 mai avec un groupe de jeunes et d'animer une rencontre l'après-midi ; la personne du Miroir Vagabond présente faisait l'éloge des lieux ! Le musée des Grès serait-il encore utilisé pour des formations ? La FRW clarifiera les choses avec le Miroir Vagabond.

2. Tri des projets

Au niveau de la stratégie, plusieurs objectifs de développement sont concernés par les thèmes à traiter ce soir :

- Augmenter l'offre et la qualité des services à la population, ce qui passe notamment par le fait de renforcer la connectivité numérique.
- Développer les entreprises et le tourisme, ce qui implique aussi de renforcer la typicité de La Roche.
- Développer les productions agricoles et sylvicoles locales (défi : développer l'emploi sur la commune)
 - o En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'utilisation des ressources du territoire
 - o En développant les circuits courts
 - o En gérant les forêts de manière durable

La FRW affiche à l'écran la liste des projets et rappelle la méthode utilisée lors des dernières réunions.

⇒ En plénière, s'interroger, se positionner sur les projets, et les répartir dans un tableau à 4 colonnes :

- ➔ Garder le projet ?
- ➔ Le mettre en Lot « O » (déjà en cours) ?
- ➔ Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- ➔ L'abandonner ?

La FRW précise qu' :

- A ce stade de la réflexion, rien n'est figé définitivement. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.
- Après la réunion, en lisant ce PV, les membres peuvent toujours envoyer leurs remarques ou réflexions.

➔ **Les résultats de ce travail de tri sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.**

Quelques infos/remarques lors des échanges :

Agriculture (asbl Promotion de l'agriculture + A. Billa)

La commune de La Roche compte 75 agriculteurs ; c'est un nombre important, même s'il est en diminution comme partout en Wallonie. Depuis de nombreuses années, la commune a mis en place et soutient l'asbl « Promotion de l'agriculture » (40.000 € par an pour les actions et 20.000 € par an pour un employé à mi-temps). Catherine Servotte a préparé cette réunion avec Antoine Billa, qui assure la gestion de cette asbl.

80. Diminuer les pesticides dans l'agriculture

Les participants constatent que l'utilisation des pesticides en agriculture est déjà très réglementée (phytolicence, vérification des pulvérisateurs...). De plus, une grande partie de la zone agricole rochoise est constituée de pâtures et très peu de pesticides y sont utilisés. Enfin, économiquement, l'agriculteur n'a vraiment pas intérêt à surdoser ces produits coûteux.

En partenariat avec l'asbl "Fourrages Mieux", l'ADL va organiser une formation sur "*l'intérêt des légumineuses prairiales et de la technique du semis de prairie sous couvert pour la gestion des adventices en prairie*". Cette formation devrait se tenir en juillet ou septembre 2021, pour les agriculteurs de La Roche et Houffalize, et s'inscrit dans le cadre de la phytolice.

Dès 2012, la commune de La Roche a été pionnière pour arrêter l'utilisation des pesticides dans le domaine public... mais cela implique une autre conception et gestion des « mauvaises herbes ». Même si des réglementations se mettent en place, il reste beaucoup à faire au niveau des particuliers.

Cette proposition de projet traduit une méconnaissance du travail des agriculteurs ; un produit épandu n'est pas nécessairement toxique. Mais, les ruraux sont de plus en plus déconnectés de la vie agricole ; un travail de communication est donc nécessaire.

➔ Comme il existe déjà des réglementations strictes et qu'elles ne sont pas du ressort communal (compétences régionales, européennes...), le projet est abandonné. Les aspects de communication seront envisagés dans le point relatif à la charte de convivialité.

81. Encourager le maraichage

Selon Antoine Billa, l'asbl « Promotion de l'agriculture » reçoit peu de demandes pour du maraichage, les sols et le climat de l'Ardenne n'étant pas très propices pour ce genre d'activité. Par contre, plusieurs demandes concernent des fermes pédagogiques, avec des chevaux, qui sont à la recherche de terrains. La commune est propriétaire d'une centaine d'hectares de terres agricoles et dès qu'un terrain est libre, une dizaine de candidats se présentent ; l'accès à la terre est donc difficile.

Pour la location de ses parcelles agricoles, la commune de La Roche utilise un cahier des charges, assorti de critères (dont le fait d'habiter la commune). Ce document, qui a servi à d'autres communes, permet de soutenir les agriculteurs locaux et est tout à fait objectif.

L'asbl Terre-en-Vue aide les agriculteurs qui ont des difficultés d'accès à la terre. Une possibilité pour la commune est aussi d'établir un cahier des charges différent pour une parcelle et ainsi de tenter d'y attirer une nouvelle activité.

➔ Ce projet devient une recommandation à la commune d'être attentive aux demandes de maraichage.

82. Intérêt pour la biométhanisation ?

Pour Antoine Billa, ce genre de projet nécessite un investissement important, en argent mais aussi en temps et en compétences ; cela relève donc de l'initiative privée.

A Taverneux, un agriculteur a développé ce type d'initiative ; il produit du biogaz et utilise la chaleur issue du process pour sécher du foin. La commune d'Aiseux-Presle a une unité de biométhanisation, mais il s'agit d'un cas particulier, qui a bénéficié de fonds européens.

Pour avoir un bon rendement, une unité de biométhanisation ne peut pas se contenter de lisier ; il faut l'enrichir avec des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire ou avec des cultures énergétiques... ce qui pose la question du rôle de l'agriculture.

➔ Ce projet est supprimé car il relève de l'initiative privée.

83. Organiser un petit marché de producteurs de la commune

Durant l'été, des marchés sont organisés à Hives, Marcourt, Tenneville... ; il faut donc se coordonner avec ces initiatives, tant pour la clientèle que pour les producteurs locaux qui y sont actifs. L'ADL travaille sur le thème de la commercialisation de produits locaux (vitrine / point de vente, site de vente en ligne, livraison des produits locaux, ...) et réfléchit à la meilleure manière d'avoir un point de vente sur chaque commune (s'intégrer à des initiatives ou marchés existants ? La Petite ruche à Houffalize ? Le marché hebdomadaire à La Roche... ? etc) ; ce projet est à mettre en lien avec l'exploitation des vitrines commerciales inoccupées.

Pour organiser un marché, il faut à la fois une demande du public et des producteurs locaux. Ceux-ci n'ont pas beaucoup de temps ou ne sont pas toujours de bons vendeurs, mais les choses évoluent, des vocations peuvent naître...

Ce marché serait-il une vitrine pour la commune ou pour les producteurs ?

Beaucoup de producteurs ont aussi trouvé des partenariats avec des commerçants locaux pour y déposer leurs produits (chez le boulanger, le boucher...).

Les producteurs peuvent s'organiser pour ouvrir un magasin et le gérer ensemble (tournante au niveau des présences). La commune pourrait apporter une aide, par exemple pour la mise à disposition de vitrines vides...

➔ Le projet est conservé et sera mis en œuvre par l'ADL, selon la formule qui répondra le mieux à la demande des producteurs.

84. Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »

Comme évoqué à la réunion précédente, l'ADL réfléchit avec ses collègues de l'ADL Tenneville-Bertogne-Ste-Ode et le Parc Naturel des Deux Ourthes pour créer une image de marque autour du « Consommons local ».

➔ Le projet est placé en lot 0.

85. Relance du comice agricole

Certains comices sont très dynamiques et apportent un réel soutien aux agriculteurs, mais il faut trouver des porteurs...

Au niveau de la province de Luxembourg, certaines aides passent par les comices... ce qui pose problème à La Roche en l'absence de cette structure ;

La commune de La Roche pourrait prendre l'initiative de consulter les communes de Tenneville et Rendeux pour relancer une réunion et trouver une solution commune pour assurer le secrétariat du comice. Mais, la difficulté reste de reconstituer un groupe qui va porter le projet, le faire vivre...

➔ Le projet est conservé.

Autre problème relevé par Antoine Billa : les dégâts aux cultures occasionnés par la faune sauvage

Les sangliers occasionnent des dégâts importants aux cultures de maïs, aux prairies... La solution à ce problème passe par la Wallonie, qui veut considérablement diminuer les densités pour 2029.

La commune de La Roche compte 140 couples de castors, mais leur impact se marque surtout en zone forestière.

Le blaireau est une espèce protégée ; ses dégâts sont indemnisés par la Wallonie, mais les paiements prennent du temps.

Forêt

La forêt communale est gérée par le DNF, selon un Plan d'aménagement ; elle a récupéré le label PEFC.

77. Réaliser une Opération de remembrement des petites parcelles privées forestières

Au sein de l'Office Economique Wallon du Bois, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée propose des aides personnalisées aux particuliers et organise des gestions groupées à l'échelle d'un massif forestier (vente de bois, plantations...). Ces actions sont plus faciles à mettre en œuvre qu'un remembrement qui implique d'estimer la valeur des parcelles, de passer chez un notaire...

L'avenir de la forêt communale passe par le remembrement, pour disposer de « blocs » d'une superficie intéressante plutôt que d'une multitude de petites parcelles dispersées. La commune est attentive aux possibilités d'acquisitions ou d'échanges, notamment avec les Fabriques d'église. Une petite parcelle qui a peu de valeur en soi est parfois fort intéressante pour le propriétaire voisin.

➔ Le projet est conservé mais son intitulé est modifié et devient « Favoriser le remembrement des propriétés forestières ».

78. Voiries forestières

D'une part, ce projet concerne les problèmes liés aux travaux de débardages et aux dégâts occasionnés aux chemins. Mais, les coupes de bois sont déjà régies par un cahier des charges précis, qui prévoit un état des lieux (avant et après), une caution, la surveillance du DNF... Même si certains problèmes peuvent survenir, les outils pour les résoudre existent.

D'autre part, un bon réseau de chemins forestiers est un élément important pour réaliser de bonnes ventes de bois ; c'est le cas pour le massif forestier situé sur le plateau. Mais, il est aussi essentiel de conserver un caractère naturel ou semi-naturel au niveau des crêtes rocheuses et des coteaux, qui sont des milieux rares et riches en biodiversité.

➔ Le projet est placé le lot 0.

Communication/image/identité

61. Maintenir notre identité, notre folklore, notre ruralité...

62. Redorer l'image de la ville

Ces deux projets ont été abordés de concert, avec des interventions fortes et contrastées.

D'une part, certains se demandent pourquoi ou plutôt pour qui maintenir le folklore, améliorer l'image... Pour les locaux ou pour les touristes ? Le coût de l'immobilier a fortement augmenté, surtout depuis la crise du Covid, et les maisons ne sont plus accessibles aux locaux. Les villages vont-ils devenir « des réserves d'Indiens » ?

Par ailleurs, le tourisme est un secteur économique essentiel à La Roche. Pour maintenir les jeunes dans la commune, il faut absolument développer l'emploi. Comment maintenir l'identité, le folklore... si les jeunes sont obligés de quitter la commune pour trouver un emploi ?

Redorer l'image de la ville est un vaste sujet et chacun doit être acteur dans son domaine. La commune agit en travaillant sa communication et son visuel, en entretenant les promenades... Mais certaines choses dépendent du bon vouloir (et des finances) de la Région, notamment la réfection des murets à l'entrée de La Roche.

L'organisation d'activités est de plus en plus complexe à cause de l'obligation de respecter une série de normes (sécurité...), imposées par les niveaux de pouvoir supérieurs. La commune n'en est pas responsable et, depuis de nombreuses années, elle soutient l'AAT (40 à 60.000 € par an) et donc les associations.

➔ Ces deux projets sont en fait des objectifs et doivent être intégrés dans la stratégie.

63. Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité

Les zones blanches sont un gros problème. Les habitants de Nisramont ont envoyé une pétition à Proximus mais n'ont pas reçu de réponse. La difficulté est financière : l'opérateur de téléphonie doit faire un gros investissement pour un petit nombre de clients.

Des solutions pilotes se mettent progressivement en place, les choses s'améliorent mais il faut maintenir la pression.

➔ Le projet est conservé.

64. Amélioration du bulletin communal + accès du site internet communal aux malvoyants

Cette proposition date peut-être des réunions de consultation villageoises car le bulletin communal a été retravaillé récemment ; il est plus aéré, mieux structuré... Il contient de nombreuses informations, des annonces d'activités, des retours sur certains événements et sa fréquence de parution (mensuelle) permet de coller à l'actualité. Les publicités sont nombreuses, mais elles sont aussi des sources d'informations sur les nouveaux commerces...

Le site internet a également été refait et la commune a mis en ligne une application fort appréciée.

➔ Le projet est placé en lot 0, avec une recommandation concernant l'accès du site internet communal aux malvoyants.

65. Charte de convivialité (lien avec les agriculteurs) / 'Contrat de convivialité' (pas de signes extérieurs politiques)

« À La Roche, comporte-toi comme un Rochois » scande un célèbre philosophe local !

La rédaction d'une charte de convivialité ne rencontre pas l'intérêt des participants. Si ce genre de document peut donner bonne conscience, ses résultats semblent faibles et n'influenceront guère les comportements, surtout si le lecteur n'est pas de bonne volonté. A la place, il est proposé d'utiliser le bulletin communal pour y rappeler les aspects de convivialité, de bon voisinage, de respect du travail des agriculteurs... Chaque mois, une page y serait consacrée avec un texte humoristique, gentil, ludique..., avec des caricatures...

Au niveau des drapeaux flamingants qui avaient défrayés la chronique, la Zone de Police travaille sur un texte qui devrait permettre d'interdire ce genre de débordement.

➔ Le projet est conservé, mais son intitulé est modifié et devient : « Rédaction d'articles dans le bulletin communal pour rappeler les principes de convivialité, bon voisinage... ».

66. Augmentation de l'information vers les jeunes

L'application lancée par la commune répond à cette demande et fonctionne très bien.

➔ Le projet est supprimé.

3. Divers

- **Info pour le chalet du ski**

Catherine Servotte a obtenu les informations demandées par la CLDR : le terrain appartient à la commune et le chalet appartient au SI. Le Président du SI souhaite que le projet soit maintenu car le bâtiment a besoin d'être rénové et agrandi (cuisine, buvette...). Ce local pourrait effectivement accueillir d'autres activités que le ski, comme suggéré, mais il faut trouver des bénévoles pour les porter.

➔ Le projet est conservé.

- **Les prochaines étapes de l'élaboration du nouveau PCDR :**

- 17 juin : coordination Commune/Orthogone/FRW

- Mercredi 30 juin à 17h30 : réunion de CLDR en présentiel ?
 - 1/ Présentation des projets en-dessous des objectifs // évolution de la stratégie
 - 2/ Pause puis vote de la CLDR : classement des projets en 3 lots, analyse
 - 7 juillet : réunion de Collège pour confirmer la composition des lots et donner le feu vert à Orthogone pour la rédaction des fiches-projets.
 - Août/septembre : Orthogone rédige les fiches-projets.
 - Mardi 14 ou mercredi 15 septembre : réunion de CLDR ⇒ présentation des fiches par Orthogone + autres réunions/visites de terrain en prévision
 - Décembre : clôture du PCDR, approbation du PCDR et 1^{er} projet par la CLDR
- **Représentant de la CLDR à l'AG du GAL Pays de l'Ourthe** : Annie Duterme s'en chargera.
- **Appels à projets** :
- Communal ⇒ 'Initiatives citoyennes' (10.000 € - réponse pour le 30 septembre) (cf. bulletin communal)
 - De la Fondation Roi Baudouin ⇒ 'Vis mon village'
 - Destiné à soutenir des actions communautaires, solidaires... avec à la clé, 5000 €.
 - Dossier à déposer pour le 17 juin sur le site de la FRB
 - Plus d'infos : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2021/303034>
 - La FRW peut aider à relire le dossier.
 - De la Ministre Tellier ⇒ 'BiodiverCité' (12.000 € - 30/6)
 - Rassemble : Maya/Semaine de l'arbre/PCDN/Cimetière nature
 - Actions locales pour développer la nature sur terrain communal* (ou convention de gestion) (entre sept. 2021 et fin 2022)
 - A rentrer pour le 30 juin !
 - Budget : 12.000 €
 - Participation citoyenne encouragée
 - Appui de la FRW, Adalia 2.0 et Ecowal
 - Vadémécum : <http://biodiversite.wallonie.be>
 - Une employée communale se charge de répondre ; l'aide de la FRW n'est pas nécessaire.
 - De la Ministre Tellier ⇒ 'Forêt résiliente'
 - Des aides à la plantation (moyennant conditions) sont disponibles pour les particuliers comme pour les pouvoirs publics.
 - <https://foretresiliente.be/>

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,
Catherine Servotte et Alain Jacquet

PCDR La Roche-en-Ardenne

Document de travail (02/06/21)

Légende :

Projets à garder
Projets abandonnés

Tableau de tri des projets

Intitulé	Garder/creuser	Lot '0' ou en cours	Recommandation à...	Abandon	Remarques
Agriculture					
80. Diminuer les pesticides dans l'agriculture				x	Pas du ressort communal, compétence régionale/européenne
81. Encourager le maraichage			Recom. à la commune		
82. Intérêt pour la biométhanisation				x	Initiative privée
83. Organiser un petit marché de producteurs de la commune	x				Via ADL
84. Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »		x			Réflexion en cours par l'ADL
85. Relance du comice agricole	Ok avec réunion préalable + négociation avec Tenneville et Rendeux...				
Forêts					
77. Réaliser une Opération de remembrement des petites parcelles privées forestières	Ok mais modifier l'intitulé : Favoriser le remembrement...				
78. Voiries forestières : problèmes liés aux travaux de débardage et création de voiries lors des coupes		x			
Communication/image/identité					
61. Maintenir notre identité, notre folklore, notre ruralité...*				x	Objectif/stratégie
62. Redorer l'image de la ville				x	Objectif/stratégie
63. Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité	x				
64. Amélioration du bulletin communal + accès du site internet communal aux malvoyants		Bulletin communal: fait	Recom. à la commune pour l'accès du site aux malvoyants		
65. Charte de convivialité (lien avec les agriculteurs) / 'Contrat de convivialité' (pas de signes extérieurs politiques)	Modifier l'intitulé : rédaction d'articles dans le BC (ton humoristique, caricatures, etc)				
66. Augmentation de l'information vers les jeunes*		Appli La Roche		x	Pas un projet